



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20/09/2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/09/2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27/09/2010

VOEU RELATIF A L'ANNONCE DE LA
FERMETURE PROGRAMMEE DE LA PRISON DE
NIORT

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

SECRETARIAT GENERAL

**VOEU RELATIF A L'ANNONCE DE LA FERMETURE PROGRAMMEE
DE LA PRISON DE NIORT**

Madame le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Le 26 juillet dernier, Michèle Alliot-Marie, Garde des Sceaux, a annoncé la fermeture de 23 prisons à l'horizon 2015-2017 en raison de leur vétusté réelle ou prétendue.

La prison de Niort figure parmi les établissements ciblés.

A plusieurs titres, il est inexact de qualifier la prison de Niort de vétuste. Le ministère de la Justice n'en ignore d'ailleurs rien puisqu'il vient encore très récemment d'engager de nombreux travaux dans l'établissement afin de le rendre parfaitement opérationnel (création d'un atelier ouvert il y a quelques semaines, réfection des douches, modernisation de l'équipement de vidéosurveillance...).

Aujourd'hui, la prison de Niort est bien plus fonctionnelle et plus aux normes que beaucoup d'établissements dont les fermetures ne sont pas programmées.

Notons à titre d'exemple que cette maison d'arrêt :

- dispose de l'eau chaude, de réfrigérateurs et de télévisions dans toutes les cellules ;
- est située à moins de 5 minutes de toutes les institutions utiles (palais de justice, commissariat de police, hôpital), quand il est aujourd'hui demandé moins de 30 minutes ;
- est parfaitement équipée en couchages : cellules doubles, 63 cellules et 127 couchages ;
- ...

Si la prison de Niort n'est pas vétuste, l'annonce de sa fermeture répond à d'autres considérants ; et en premier lieu la refonte de la carte pénitentiaire dont l'un des pans consiste à fermer les petits établissements, même parfaitement en état, pour regrouper les détenus dans de grands centres pénitentiaires.

A ce dernier titre, le Conseil municipal de Niort affirme son attachement aux petits centres de détention, dont les vertus sont multiples.

Ils favorisent la réinsertion en maintenant les détenus dans la proximité de leur environnement familial. Ils limitent la violence et le phénomène de caïdat qui gangrènent les grands centres de détention.

Enfin, l'architecture originale de cette prison, construite en ellipse, permet de visualiser en même temps l'ensemble des cellules et donc d'intervenir beaucoup plus rapidement que partout ailleurs en cas d'incident.

Au regard des différents éléments exposés plus haut, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le présent vœu ;

- autoriser Madame le Maire à en adresser copie à Madame Michèle Alliot-Marie, Gardes des Sceaux, et à l'inviter à visiter la prison de Niort pour qu'elle juge par elle-même de la pertinence de l'établissement.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	5
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD